

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 14 octobre 2021

Numéro de parution : RA000252

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/396

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 7 septembre 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme BRUNEL (Stéphanie, Marie, Colette) épouse GREGGIO, anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «Laurent VIALLA, Emmanuel DOSSA, Loïc MARILLAT et Fanny THOORIS, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'offices notariaux à Montpellier» à la résidence de Montpellier (Hérault), suivant arrêté du 24 avril 1992, a repris ses fonctions de notaire salariée, en date du 8 octobre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELAS «NOTAIRES 8» à la résidence de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault).

Notaire concerné : Mme BRUNEL (Stéphanie, Marie, Colette) épouse GREGGIO

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)